

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2097

Artikel: L'Union démocratique "du centre" est bien un parti de droite : la justice confirme que le nom du parti ne correspond plus à son programme
Autor: Nicole, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Union démocratique «du centre» est bien un parti de droite

La justice confirme que le nom du parti ne correspond plus à son programme

David Nicole - 16 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28255>

Le Tribunal fédéral est amené de plus en plus souvent à trancher des litiges en matière de droits politiques. A quelques jours des élections fédérales, les juges de Mon Repos ont ainsi été saisis d'un recours au sujet des listes de l'UDC.

Un électeur fribourgeois estimait qu'au contraire de son nom allemand (Schweizerische Volkspartei), la dénomination française de l'Union démocratique du «centre» était de nature à tromper les électeurs, s'agissant d'une formation «populiste de droite». Débouté par le Conseil d'Etat de son canton, il a porté l'affaire devant les magistrats de Lausanne.

[La Haute Cour a rejeté le recours](#) en considérant que l'intitulé des listes, qui se confond en l'espèce avec le nom du parti, n'était pas trompeur pour «un électeur normalement renseigné». Selon

l'arrêt publié tout récemment sur le site du Tribunal fédéral, «le positionnement politique [de l'UDC] doit être considéré comme notoirement connu. Il ressort d'ailleurs clairement de l'autoportrait distribué à l'ensemble des électeurs». Les magistrats ne le disent pas explicitement, mais ce positionnement politique notoire n'est plus au centre de l'échiquier politique.

Comme la jurisprudence doit parfois être lue entre les lignes, il vaut la peine de citer l'autoportrait auquel se réfère le Tribunal fédéral, qui figure à la page 20 de [la notice explicative](#), distribuée à tous les électeurs suisses avec le matériel de vote, où figure une présentation des partis représentés aux Chambres fédérales.

L'UDC s'y présente elle-même en ces termes: «L'UDC défend des valeurs libérales-

conservatrices. Elle se bat pour la sauvegarde de l'identité suisse, pour la diversité des opinions et la démocratie directe, pour la liberté et la responsabilité individuelle ainsi que pour une cohabitation harmonieuse des femmes, des hommes et des générations. L'UDC veut que chacun puisse décider de sa vie et garder un maximum de son salaire dans son porte-monnaie. Voici les thèmes forts de sa campagne électorale: - non à l'adhésion insidieuse à l'UE, - contrôle indépendant de l'immigration, - impôts bas pour tous».

Il n'y a en effet guère de doute à la lecture de ce texte. L'UDC n'est, depuis bien longtemps, pas un parti du centre, mais un parti de droite dont le programme défend les privilégiés dans notre société. Le Tribunal fédéral a au fond simplement pris acte du fait que l'étiquette ne correspond plus au contenu du flacon.

Entreprises multinationales et géopolitique fiscale

Pour la Suisse, les actions préconisées par le G20 et l'OCDE auront des conséquences qui restent à évaluer

Lucien Erard - 18 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28265>

Connaissez-vous le BEPS? Cet acronyme anglophone désigne un important projet commun de

l'OCDE et du G20 concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert des

bénéfices.

Dans sa version actuelle, il détaille [les 15 actions 2015](#) qui